



**RAPPORT D'ACTIVITES 2016
DE LA
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE
INDÉPENDANTE**

Janvier 2017



PLAN DU RAPPORT

INTRODUCTION

CHAPITRE 1. CONTEXTE

- Historique
- Présentation de la CENI
- Vision et Missions de la CENI

CHAPITRE 2. VOLET MORAL ET IMPACTS DES INTERVENTIONS

- Mise en place des structures opérationnelles
- Planification stratégique
- Opérations électorales : (i) Election sénatoriale, (ii) Révision de la liste électorale
- Encadrement juridique des élections
- Gestion des bases de données électorales
- Communication, Education et Sensibilisation électorales
- Renforcement des capacités d'intervention de la CENI et de ses démembrements
- Partenariat avec les parties prenantes aux élections
- Relations internationales

CHAPITRE 3. VOLET ADMINISTRATIF ET FINANCIER

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS



1. HISTORIQUE DE LA CENI

- Avant 2010: « Conseil National Electoral » ou **CNE** a été érigé (décret n°2002-1225 du 11 octobre 2003 modifié par le décret n°2003-853 du 14 aout 2003 et le décret n°2004-993 du 26 octobre 2004 pour répondre au souci de transparence dans l'organisation des élections
- En 2010, « Commission Electorale Nationale Indépendante (**CENI**) » a été institué (décret n°2010 –142 du 24 mars 2010).
- En 2012, la loi n°2012-004 du 01 février 2012 a institué la deuxième version dénommée « Commission Electorale Nationale Indépendante pour la Transition » (**CENI-T**)
- En 2015, la loi n° 2015-020 du 19 octobre 2015. La Commission Electorale Nationale Indépendante (**CENI**) en charge de « *l'organisation et la gestion de toutes les opérations électorales* »
➔ En application de l'article 5 de la Constitution « CENI PERENNE »



2. PRESENTATION DE LA CENI

composée de deux formations : permanente et non permanente.

- ➔ Central : Bureau permanent et Secrétariat Exécutif
- ➔ Démembrements territoriaux: Provincial, District, Communal et Fokontany.



3. VISION ET MISSION DE LA CENI

Vision : « Une gouvernance électorale crédible et démocratique »

Missions :

(i) de l'organisation et supervision des opérations électorales, (ii) formation et encadrement électoraux, (iii) définition et mise en œuvre de la politique d'éducation électorale et de la coordination des activités y afférentes, et (iv) de veiller au respect des dispositions légales relatives aux élections



CHAPITRE II. VOLET MORAL ET IMPACTS DES INTERVENTIONS

2.1- MISE EN PLACE DES STRUCTURES OPERATIONNELLES

- **Objectifs pour l'année 2016 :**

- mettre en place les structures au niveau national (Bureau Permanent et Secrétariat Exécutif),
- mettre en place les démembrements territoriaux, et
- rendre opérationnelles ces structures.

- **Réalisations :**

- Prise de fonction des Membres du **Bureau Permanent** depuis le 29 Octobre 2015 après avoir prêté serment.
- Membres de l'équipe technique du Secrétariat Exécutif opérationnels depuis le mois de Mars 2016 (SE, SEA, Directeurs, Chefs de Service, Assistants et Secrétaires)



- ➔ *modalités de recrutement* : par voie d'appel à candidature ouvert (*sélection de dossiers et entretien pour évaluation de compétence, d'expériences, de moralité et d'intégrité*);
- ➔ *répartition du personnel du SEN*: 47% contractuels régis par le code du travail, 20% des fonctionnaires mis à la disposition de la CENI, 32 % agents de sécurité



❑ Démembrements territoriaux :

- Au niveau **provincial** : Commissions Electorales Provinciales (**CEP**) réalisée à 57,14% (PCEP, trois membres, SPP)
- Au niveau des **districts** : Commissions Electorales de District (**CED**) réalisée à 75,63% (les trois membres + 90 sur 119 Chefs d'Antenne + Chef CID par district),
- Au niveau des **communes** : Commissions Electorales Communales (**CEC**) réalisée à 33,3% (renforcées par les Chefs d'Arrondissement Administratif),
- Au niveau de **Fokontany**: réalisée à 100% renforcé par les Chefs Fokontany en tant qu'agents électoraux.



Impacts positifs des réalisations :

- Implication des membres au niveau central et des démembrements porteur d'effet surtout dans la réalisation de la RALE 2016 – 2017

Difficultés rencontrées :

- insuffisance de ressources humaines au sein des démembrements;
- Insuffisance des moyens et d'infrastructures mis à la disposition par rapport à leur ressort territorial.

Perspectives:

Opérationnalité de la CENI par la dotation de ressources matérielles, humaines et financières adéquates.



2.2- PLANIFICATION STRATEGIQUE

- **Objectif :**

- élaborer des documents de planification stratégique;
- appuyer les réalisations par un mécanisme de suivi-évaluation;
- assurer annuellement l'exécution de ses activités par des Budgets de Programme



- **Réalisations** :

- Elaboration des documents de planification stratégique partagés aux cadres de concertation : **PTP, PTA 2016;**
- Conception et mise en œuvre de **mini-document de projet** soumis au PNUD pour le financement du PTA 2016;
- Conception de document de projet dénommé « **SACEM** ou Soutien Au Cycle Électoral à Madagascar »



- **Impacts positifs :**

- Visibilités et clartés par rapport aux décisions à prendre;
- Actions coordonnées, financements et interventions en synergie des partenaires techniques et financiers.

- **Difficultés rencontrées:**

- Capacités techniques de l'équipe au niveau de la cellule chargée de la Planification et du Suivi-évaluation à renforcer



- **Perspectives:**

- Organisation de sessions de formation périodiques en matière de planification stratégique;
- Recours à l'appui en assistance technique auprès des partenaires techniques et financiers



2.3- OPERATIONS ELECTORALES

- **Contexte** :

- Début d'un nouveau cycle électoral assignant à la CENI fraîchement instituée un devoir de réforme sur tous les plans;

- Enjeux majeurs : prochaines élections présidentielles et législatives.

- **Objectifs**:

- Fiabiliser la Liste Électorale



- **Réalisations** :

1) Elections sénatoriales du 29 décembre 2015:

- établissement de la liste des grands électeurs,
- fixation et emplacement des bureaux de votes,
- administration des BV,
- déroulement du scrutin proprement dit,
- acheminement et traitement des résultats,
- proclamation provisoire des résultats.

➔ Problème majeur rencontré: lacunes des textes sur l'établissement de la liste des grands électeurs.



2) Révision annuelle de la liste électorale session 2015-2016:

- première session de révision après les élections communales ;
 - Taux d'augmentation 2,21% au niveau national et Inférieur ou égal à 2% dans 59 Districts;
- ➔ Problème majeur: Opérée simultanément avec l'organisation des élections sénatoriales



3) Amélioration du fichier électoral:

- Préparatifs d'un document de projet de refonte partielle de la liste électorale (identification districts cibles, détermination du mode opératoire; évaluation des besoins);
- Contribution à l'amélioration de l'accès au droits électoraux (système d'identification, gestion du mouvement migratoire...)
- Révision de la liste électorale, session 2016-2017:
 - Changement de stratégie, d'approche et de mode opératoire;
 - Outils améliorés;
 - Suivi et supervision renforcés.
- ➔ Perspectives:
 - combler les gaps de 1 millions d'électeurs par rapport aux objectifs du PTP (2015- 2021);
 - mise à jour périodique (Article 26, alinéa 2 du Code Electoral);
 - électeurs regroupés par ménage et par adresse.



4) Bureaux de vote:

- Priorisation de la mise en place effective des bureaux de vote ayant plus de 1000 électeurs ;
 - Mise en cohérence des bureaux de vote et des Fokontany.
- ➔ Perspectives : cartographie des bureaux de vote, nombre, critères de création et d'emplacement.



2.4- ENCADREMENT JURIDIQUE DES ELECTIONS

Contexte:

- Art. 61 de la loi 2015-020
 - Organisation des élections sénatoriales
 - Possibilité de présenter des recommandations en vue d'améliorer l'encadrement juridique
- ➔ favoriser une démarche inclusive, participative et consensuelle

Objectifs : amélioration de l'encadrement juridique des élections en procédant à la consultation de l'ensemble des acteurs.



- ***Réalisations:***
- Organisation des ateliers de consultations de tous les acteurs de septembre à fin novembre 2016 en collaboration avec le PNUD;
- Mise à la disposition des autorités des documents de stratégie sur le cadre légal:
 - analyses des consultants;
 - recommandations émises lors des ateliers.
- ➔ Perspectives : mise en place effective en 2017 du groupe de Travail Interinstitutionnel (GTI) chargé de la conception des projets de textes (loi, décret, autres)



2.5- GESTION DES BASES DE DONNEES ELECTORALES

Objectifs :

- Amélioration du fichier électoral;
- Amélioration du traitement des résultats des élections



- ***Réalisations:***

- La CENI, par ses propres logiciels SIGLE et SIREM, assure la véracité et l'exactitude de ses données dans la liste électorale et des résultats des élections.
- Les données sont fiables, crédibles et transparentes par :
 - l'implémentation du copyright dans les codes sources des logiciels,
 - la migration du Système de Gestion de Base de Données sous oracle,
 - renforcement de capacités des techniciens DSI, CIR et CID,
 - l'acquisition d'une connexion internet fiable, via une fibre optique,
 - la configuration de serveurs de fichiers, de web et de mail,
 - la mise en ligne d'un nouveau site web, et
 - la dotation de nouveaux matériels informatiques.



- **Les Impacts positifs des résultats obtenus :**

- Sous Oracle, les données volumineuses enregistrées sont et seront stockées dans la base d'une façon cohérente et très structurée.
- Le Système de Gestion de Base de Données est souple d'utilisation, disposant de maximum de disponibilité grâce à une protection contre les pannes des serveurs et les erreurs humaines.
- Les données de la CENI sont protégées, suite à la mise en service des serveurs de fichiers, serveurs web et serveurs mail récemment configurés



- **Les difficultés dans la réalisation des activités et les solutions adoptées pour surmonter les difficultés :**
- Pour la RALE 2016-2017, les clés 4G dotés aux CID pour acheminer périodiquement leur base de données à l'échelon central ne répond pas aux besoins de transmission (capacité d'envoi limitée).



- **Perspectives:**

- L'extension de la connexion à tous les démembrements des Provinces, des Régions et des Districts se fera plus tard.

- Pour la réalisation d'une cartographie électorale qui est fondamentale pour la CENI, les données géographiques de tous les bureaux de vote actuels et des nouveaux seront recueillies au fur et à mesure.



2.6- COMMUNICATION, EDUCATION ET SENSIBILISATION ELECTORALES

- **Contexte :**

- Persistance du désintéressement de la population des affaires électorales malgré les efforts de sensibilisation;
- Faible taux de participation de la population au vote;
- Faible taux d'inscription sur la Liste Électorale
- Prise de conscience sur l'importance de l'éducation/sensibilisation électorale;



- **Objectifs** :
 - Voter de manière responsable;
 - Augmenter le taux de participation et d'inscription



- **Réalisations en Sensibilisation, éducation civique électorale**

- Trois ateliers de concertation interprovinciaux et un atelier national de consolidation organisé;
- Stratégie éducation et sensibilisation électorales élaborée et disponible;
- Lancement officiel de la RALE 2016 – 2017 à Toliara;
- Sms broadcasting au niveau des 59 districts ciblés;
- Production et diffusion de supports imprimés et audio visuels.



Réalisations en Communication

- Trois ateliers de concertation interprovinciaux et un atelier national de consolidation organisés;
- Stratégie de communication élaborée et disponible;
- Utilisation des outils de communication multi-canal;
- Production et diffusion de l'émission bihebdomadaire « Olom-pirenena aho »;
- Production de kits de visibilité.



- **Difficultés :**

- Nombre insuffisant voire insignifiant des Kits de visibilité et des supports imprimés et audio visuels
- Problème de connexion internet au niveau démembrements
- Insuffisance en nombre et en qualité des matériels de communication disponibles



- **Perspectives:**

Mise en œuvre des deux stratégies

- Communication de proximité;
- Accès à l'information;
- Transparence.
- Renforcement de capacités des acteurs;
- Professionnalisme;
- Cadre programmatique;
- Mise en place des structures locales de coordination et de supervision ;
- Mobilisation des tous les acteurs et parties prenantes;
- Maillage des activités d'éducation civique électorale et sensibilisation;
- Permanence, cohérence des activités;
- Considération des spécificités locales;



2.7- RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTION DE LA CENI ET DE SES DEMEMBREMENTS

- **Contexte:**

- Professionnalisme exigé;
- Opérationnalité des démembrements;

- **Objectif:**

- Mobiliser efficacement le personnel



- **Réalisations:**

- Missions de supervision de l'opérationnalité des démembrements avant la RALE;
- Sessions de formation BRIDGE à l'intention du Bureau Permanent, du staff technique, et des démembrements avec l'UA ;
- Organisation d'une série de formation en Secrétariat à l'intention du personnel au niveau du Secrétariat Exécutif de la CENI ;
- Mise en place d'un pool de formateurs sur le processus électoral avec l'OIF en collaboration avec l'ECES ;
- Organisation de sessions de formation en matière de gestion financière et budgétaire avec le Ministère des finances ;
- Organisation de session de formation en matière de processus électoral à l'intention des OSC avec l'UA;
- Formation des membres des démembrements lors de la RALE sur les nouveaux outils et mode opératoires sur l'inscription dans la liste électorale modalités.
- Mission de supervision de la mise en œuvre des nouvelles modes opératoires en matière RALE



- **Les difficultés rencontrées**

- Insuffisance des moyens financiers très importants qui sont difficiles à trouver;
- Multiplicité des besoins rendant difficile les priorisations;
- Mise en place non effective du Centre de documentation et d'archives de la CENI **par manque de moyens financiers et de local approprié.**



- **Perspectives:**
- Formation des démembrements sur la gestion financière, la planification et en RALE améliorée;
- Organisation des descentes de suivi et d'accompagnement de la RALE au niveau des 119 Districts
- Développement du partenariat pour la recherche de financement (formation interne et extérieure)



- **2.8- COLLABORATION AVEC LES PARTIES PRENANTES AUX ELECTIONS**
- **Contexte**
 - Basculement vers la pérennisation de la CENI par l'Article 5, al 2 de la Constitution (CENI-T en CENI);
 - Méconnaissance de la nouvelle mission de la CENI;
 - Baisse de la confiance des acteurs et des partenaires;
- **Objectif**
- **Objectifs** : crédibiliser la structure et regagner la confiance de toutes les parties prenantes aux élections.



- **Réalisations:**

- Mise en place effective des *Cadres de concertation par acteurs* : OSC, partis politiques, médias, institutions publiques , PTF
- Cadre de concertation ponctuelle* à travers les réalisations des ateliers de consultations;
- Début de mise en place de **cadre de concertation multi-acteurs** (reste la désignation des représentants officiels).



- **Difficultés rencontrées :**

- rassembler les premiers responsables par entité au début du processus de mise en place.
- Insuffisance des moyens disponibles

- **Perspectives:**

- Opérationnalisation du cadre multi-acteurs.
- Élargissement de ce cadre au niveau démembrements en appui aux dispositions centrales;
- Ouverture du cadre sur d'autres volets (formation, échanges, ...)



2.9- RELATIONS INTERNATIONALES

- **Contexte** :
- nécessité d'un dispositif moderne et en phase avec les exigences démocratiques en matière de gouvernance électorale;
- professionnalisme requis pour la CENI
- Expertise à développer et capitaliser au niveau international;
- Existence des réseaux de compétences dans ce domaine



- **Objectifs:**
 - rejoindre les réseaux de compétences
 - développer les relations internationales
 - **Réalisations:**
- ☐ **Assistances électorales**
- - « Appui aux activités pré-électorales et aux acteurs politiques » , sous financement du PNUD avec un budget de l'ordre de 650 000 USD;
 - Organisation d'une table ronde avec l'Union Européenne sur la mise en œuvre des recommandations de ce dernier;
 - Organisation des formations BRIDGE et des formations de renforcement de capacités des OSC sur le processus électoral avec L'Union Africaine (UA) formation;
 - Promesses de financement avec d'autres PTF surtout bilatéral (Chine, Afrique du Sud, Egypte, Allemagne, ...)



- ❑ Renforcement des compétences en expertise et en gouvernance électorale
- Participation à des missions d'observations à l'international (Roumanie, Gabon, Comores, Tunisie, Guinée,...°)
- Participation à des rencontres internationales, séminaires, atelier, symposium, sur les affaires électorales (EFC- SADC, OIF, RECEF; EISA, 'IDEA&I'OIF, ICPS Maputo, ...)
- Participation à des missions d'informations et de formation (Seychelles,...)
- Renforcement de capacité par le biais de l'EISA à la participation de la CENI aux différentes rencontres internationales et observations d'élections



- **Difficultés rencontrées**

- Mise en cohérence des politiques d'intervention des partenaires;
- Appropriation et alignement sur les priorités de la CENI
- Insuffisance des moyens face aux multiplicités des besoins.

- **Perspectives:**

- Intégration effective des réseaux et capitalisation des acquis en matière d'expertises.